

Prolongation/ Appel à l'aide de la mère des triplés de l'hôpital de Ntchengue

Entre responsabilités parentales et obligations de l'Etat



Si elle a droit à l'assistance de l'Etat, Sandra Biyogou, ici après l'accouchement, devrait cesser de faire fi de la planification familiale.



C'est grâce au Dr Jonas Mboumba que la jeune maman a pu se faire immatriculer à la Cnamgs.

Photo : Koumouss/ L'Union

Photo : Koumouss

Guy-Romuald MABICKA
Libreville/Gabon

Avec désormais 11 enfants issus de 9 grossesses et de pères différents, Sandra Biyogou et ses amants endossent la première responsabilité de la difficile situation qui est la sienne aujourd'hui. Ce qui n'exonère guère le gouvernement de la sienne, à mettre en musique sa politique en matière de protection sociale.

SANDRA Biyogou ? C'est cette jeune Gabonaise de 36 ans, qui a donné naissance, par césarienne, à trois bébés, le week-end du 12 au 13 mai 2018, au Centre hospitalier régional de Ntchengue à Port-Gentil. Tous de sexe masculin. Notre journal en a fait écho dans sa parution du mercredi 16 du même mois. A moins de 40 ans, cette compatriote aura donc eu onze fois la grâce dont certaines femmes souhaitent bénéficier, ne serait-ce qu'une seule fois de leur vie. Les enfants sont de pères différents. A l'exception, peut-être, des trois derniers, les triplés qu'elle vient d'avoir au terme de sa neuvième grossesse. Si une telle gestation ne constitue plus une curiosité en soi, ce qui semble l'être, en revanche, c'est davantage la génitrice qui, manifestement, n'en a cure de la planification familiale, malgré le nouveau contexte économique d'une dureté ambiante. A moins que l'on conclue à une naïveté de sa part. Née en 1982, elle a eu, selon ses déclarations, son premier enfant alors qu'elle n'avait que 15 ans. Une fille âgée de 21 ans aujourd'hui et dont le père a fini par rompre avec la génitrice. Laquelle assure : « le reste des enfants est le fait de la confiance qu'elle a toujours accordée aux différents hommes qui se sont



Photo : Koumouss/ L'Union

Les trois bébés de Sandra se portent bien, pour l'instant.

présentés à elle. » Et ce n'est pas tout. Sandra dit entretenir en permanence un espoir, que « le nouveau compagnon pourrait peut-être me garder avec mon premier, mon deuxième, mon troisième enfants. Et ainsi de suite, (...) ». Voilà les conditions dans lesquelles sont nés aujourd'hui onze gosses. **NAIVETÉ.** C'est peu, de dire ici que la responsabilité de la jeune dame est engagée. Tout porte à croire qu'elle n'a jamais compris que s'il y va de sa liberté de livrer son corps à toutes les folles passions de ce monde, la naissance d'un enfant est, en revanche, une décision devant impliquer deux adultes. Les répercussions que cette lourde initiative engendre à court, moyen et long termes, sont, en effet,

à ce prix. Comment comprendre qu'après huit enfants - ils n'ont d'ailleurs pas été scolarisés cette année, en raison de sa dernière grossesse difficile -, la jeune femme ne se soit pas entourée de toutes les précautions nécessaires pour éviter la survenue de nouvelles bouches à nourrir dans la maison ? Privée de travail, elle a toujours eu de la peine à subvenir aux besoins de sa nombreuse progéniture. « Tous les enfants sont à ma charge, je suis le père et la mère de tous les enfants. Je ne sais pas ce qu'on peut faire quand un homme te désire et t'abandonne par la suite », déclare Sandra, sur un air de culpabilité. Sans la générosité familiale, elle n'aurait probablement jamais pu s'en sortir.

Dans la série de conquêtes amoureuses de la jeune maman, une particularité : l'espoir d'une union durable vole toujours en éclat dès qu'un nouvel arrivant pointe à l'horizon. La preuve : elle était sans homme avant de rencontrer le papa des triplés, c'est-à-dire après son 8e accouchement. Le père des nouveau-nés est un Gabonais de 35 ans. Lui aussi sans emploi. Il reste à espérer qu'il ne fera pas comme les autres avant lui, c'est-à-dire partir sans laisser de trace. **IRRESPONSABILITÉ DES PAPAS.** C'est donc une question de responsabilité aussi des pères géniteurs. Du moins des premiers, qui ont plutôt fait preuve d'inconscience, non seulement en faussant compagnie à l'amante, mais surtout en

lui laissant la totale charge des enfants. « Il est évident que si chacun s'occupait de son enfant, Sandra n'aurait pas eu du mal, par exemple, à scolariser sa progéniture cette année », pense Eugénie, une proche de la jeune maman. Elle ne manque pas de songer à recourir aux Affaires sociales pour contraindre les anciens amants de sa frangine à s'occuper de leurs enfants. N'est-ce pas un peu tardif ? Certainement pas. D'autant qu'il n'est jamais trop tard pour bien faire, assure notre interlocutrice. Aujourd'hui, Mlle Biyogou a besoin de l'aide de la communauté nationale. Elle a le droit d'en attendre. Surtout de la part du gouvernement dont la politique nataliste se trouve ainsi sollicitée. Il faut rap-

peler que cette politique vise à pallier la faible démographie de notre pays. Pour le moment, rien n'a été fait par les services de l'Etat pour apporter à cette mère très féconde l'assistance à laquelle elle a droit. A l'exception de l'équipe du Dr Jonas Mboumba qui, dans la foulée de la naissance des triplés, s'est chargée de la faire immatriculer à la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs). **AIDE PUBLIQUE ATTENDUE.** Défaillance de l'Etat dans sa politique nataliste ? « Il existe des pays 60 fois plus peuplés que le nôtre, qui auraient déjà prévu un nounou, un emploi, un logement décent, des allocations familiales conséquentes et plein d'autres facilités pour cette compatriote », affirme un compatriote, M. Idoundou. Dans tous les cas, à la direction générale de la Protection sociale, l'on assure que « tout est en train d'être mis en œuvre pour assister Sandra. » Mais dans combien de temps ? Et surtout, après combien de temps ? En l'absence du ministre en charge de la Protection sociale et de la Solidarité nationale, Guy-Maixent Mamiaka, empêché, l'un de ses chargés d'études a indiqué, la semaine dernière : « le chef est informé du sujet. Il a chargé les services compétents pour aller au chevet de la jeune dame. L'aide de l'Etat pourrait donc tomber dans les jours ou semaines à venir. » Cependant, notre interlocuteur n'a pas souhaité s'appesantir sur la nature de l'aide qui pourrait ainsi être apportée à la jeune Gabonaise. Tout en appelant à la responsabilité de Sandra Biyogou et des pères des enfants, on espère que l'aide de l'Etat tombera rapidement et sera conséquente.